La Frontière Militaire de la France

Petite Bibliothèque de la Ligue des Patriotes
XI

Plus nous avons horreur de la guerre, plus nous devons travailler passionnément à en empêcher le retour, plus nous devons souhaiter vouloir que la paix nous apporte, avec la restitution totale de nos provinces envahies, — envahies depuis hier ou envahies depuis quarante-six ans, — la réparation des droits violés aux dépens de la France ou de ses alliés et les garanties nécessaires à la sauvegarde définitive de notre indépendance nationale.

(Discours de M. Poincaré, Président de la République, 14 Juillet 1918.)

La Frontière Militaire de la France

Par le COMMANDANT ***

Avec une préface de
MAURICE BARRÈS
de l'Académie française

et deux cartes

LIBRAIRIE
de la Société du
RECUEIL SIREY
Anne Mson Larose et Forcel
LÉON TENIN, Directeur
22, Rue Soufflot, PARIS (5e)

1919

PRÉFACE

Cette brochure termine la collection. Peut-être aurait-elle dû l'ouvrir. Si le Rhin nous appartient par l'histoire, par la géographie, par les affinités de race, par les nécessités industrielles et commerciales, avant tout il est notre barrière contre l'ennemi vingt fois séculaire. Que la constitution politique de la rive gauche soit réglée dans un esprit de large autonomie : qu'il y soit créé un état nouveau : la France peut s'en accommoder. Mais que le soldat allemand franchisse de nouveau les portes : voilà la guerre en perspective, et tout le passé qui recommence.

Pourquoi faut-il qu'une vérité si évidente ait besoin d'être démontrée? Quelle force conservent donc encore les préjugés séculaires, pour que nous les retrouvions à leur poste, cherchant à nous barrer la route? Ne s'est-il donc rien passé depuis cinq ans ? et la leçon de l'horrible guerre serait-elle perdue?

Que réclame la France ? le droit de monter, seule ou avec d'autres, la garde au Rhin, rien de plus. Elle le réclame, non pas seulement dans son intérêt,

mais dans celui de ses alliés. La frontière du Rhin emportée, c'est la Belgique, c'est l'Angleterre, c'est le monde entier, qui est menacé, y compris l'Amérique. Le Rhin ne défend pas seulement Paris : il assure la sécurité de Bruxelles, d'Anvers et du Pas-de-Calais. Il met Londres à l'abri des bombes. Il empêche l'Allemagne de s'installer sur la Manche ou sur l'Atlantique, en face de New-York. Si les nations se constituent jamais en société, c'est derrière ce fossé qu'elles délibèreront en paix.

Ne laissons pas dire que trente lieues de plus ou de moins, pour le tracé d'une frontière, ne sont pas une affaire. Regardez la carte. Trente lieues suffisent pour renverser les rôles, abandonner à l'ennemi de demain les points essentiels, éparpiller la défense, renoncer à l'initiative. A l'ouest du Rhin, il n'est pour la France et la Belgique que de mauvaises frontières.

Lisez les pages qui suivent. Tout le problème militaire y est résumé en quelques pages. Point de stratégie : le bon sens, l'étude du terrain, les faits saillants de l'histoire, l'expérience de la dernière guerre, en voilà assez pour créer l'évidence. L'auteur n'a pas voulu être nommé : je l'ai regretté : pourtant il vaut peut-être mieux qu'il en soit ainsi. Ses conclusions sont celles de tout esprit de bonne foi. Elles s'imposent par elles-mêmes, sans rien emprunter à la personne de l'écrivain. Puissent-elles convaincre ceux des Français qui ont encore besoin d'être convaincus,

et, hors de France, ceux qui ne voient pas ou qui ferment les yeux.

La petite bibliothèque de la Ligue des Patriotes, destinée à revendiquer les droits de la France et les conditions indispensables à sa sécurité à venir, a été commencée en pleine guerre, alors que l'ennemi campait à Noyon, et que ses projectiles pleuvaient jusque dans Paris. Elle s'achève après notre victoire, au moment où les résultats nous en sont disputés, et où la conclusion de la paix s'annonce aussi chargée de nuages que la conduite de la guerre. Pourtant, ni alors, ni aujourd'hui, nous ne saurions désespérer de la France. Ses quinze cent mille morts, son million de blessés, son territoire bouleversé, le supplice de quatre ans d'invasion, les ignobles crimes de l'envahisseur, tout cela crie justice. Au nom de ces morts et de ces victimes, la France a le droit de parler haut et clair. Elle ne rêve point de folles conquêtes : elle veut vivre, et vivre en paix, et par surcroît assurer la paix des autres nations. Jamais peuple n'a soutenu une meilleure cause, ni arboré un plus fier drapeau. Puissent nos efforts avoir contribué à son succès!

Maurice BARRÈS.

LA FRONTIÈRE MILITAIRE DE LA FRANCE

La question de la défense de notre frontière du Nord-Est est née il y a deux mille ans, le jour où les barbares de race germanique ont, pour la première fois, franchi le Rhin et dévasté la Gaule. Elle remplit l'histoire. Elle a été, presque toujours, la raison dernière et essentielle des guerres interminables que nos aïeux ont eu à soutenir, dans la suite des siècles. Depuis que l'Allemagne a réussi à s'installer sur la rive gauche du grand fleuve et à nous refouler sur la Moselle, la Meuse ou l'Escaut, notre existence nationale a été constamment en péril, et à plusieurs reprises, elle n'a été sauvée que par miracle.

Au siècle dernier, après les grandes guerres de l'Empire, cette question a paru s'assoupir. L'opinion se faisait lentement à l'acceptation des « anciennes frontières », c'est-à-dire de la ligne de Dunkerque à Wissembourg, qui, avec quelques variantes, limitait la France depuis Louis XIV. Plus de cinquante ans de paix, écoulés sous ce

régime : la neutralité de la Belgique, proclamée en 1832, qui n'a que trop donné l'illusion d'une protection efficace des deux tiers de cette frontière, tout contribuait à endormir notre vigilance et à nous persuader qu'après tout, la solution des traités de 1815 n'était pas mauvaise, puisqu'on ne se battait plus, et que rien ne semblait devoir laisser supposer qu'on dût jamais recommencer à se battre. Un arrangement qui ne satisfait pleinement personne, mais qui permet de vivre côte à côte sans trop de heurts ni de froissements, n'était-ce pas le meilleur des expédients? Et le repos du monde ne s'achète-t-il pas, un peu partout, au prix de cotes mal taillées?

La double agression de l'Allemagne, en 1870 et en 1914, a brutalement dissipé cette illusion. Elle nous a fait voir, en 1870, que la frontière de 1815 ne lui suffisait pas, qu'il lui fallait encore un nouveau morceau de la France, et en attendant mieux, elle nous a pris l'Alsace-Lorraine. En 1914, en nous découvrant ce que valait la neutralité belge, elle nous a révélé le « secret » de notre frontière. Elle nous a, d'ailleurs, ouvertement dévoilé la mesure de ses appétits. Annexion de nos régions minières, de nos régions

industrielles, de nos côtes surtout : Briey, Lille, Calais et Boulogne; recul de la frontière vers Compiègne ou Soissons, aux portes de Paris : tel était le plan allemand : il a failli réussir.

Ces deux actes de brigandage nous ont au moins rendu un service : ils nous ont ouvert les yeux. La prétendue solution de 1815 et de 1832, sur laquelle nous nous étions endormis, n'en était pas une. Le danger restait là, plus pressant que jamais. La question des frontières, que l'on croyait tranchée, s'est rouverte dans son acuité. Elle est pendante : elle va faire l'objet de traités qui orienteront pour des siècles les destinées de la France. Il n'est pas hors de propos de la regarder en face, et de se demander quelles garanties efficaces nous obtiendrons à l'avenir contre de nouveaux assauts de l'éternel envahisseur.

Il ne s'agit ici, bien entendu, que de défense militaire. Toute question politique, diplomatique, économique, ethnographique, doit être expressément écartée et réservée. Spécialement, il va de soi qu'aucune atteinte quelconque ne saurait être portée à la pleine indépendance de la Belgique et à l'intégrité de son territoire : mais,

militairement parlant, la défense du sol belge se confond avec celle du sol français : il n'y a pas deux questions : il n'y en a qu'une. Au reste, cette défense n'intéresse pas seulement les Français et les Belges : la France et la Belgique, en couvrant la Manche et l'Atlantique, couvrent l'Angleterre et même l'Amérique. L'Italie elle-même serait en péril si nous fléchissions encore : la frontière du Nord-Est est le bastion où se monte la garde qui défend toute la civilisation occidentale.

Le problème qui se pose est donc de déterminer la frontière qui peut assurer le maximum de garanties. C'est à ce point de vue exclusif qu'il va être examiné. Il appartient aux diplomates, aux législateurs et aux hommes d'État de trouver — ils y parviendront certainement — les formules qui permettent d'adapter la solution à toutes les exigences du droit public, et des principes de justice et d'équité internationale pour lesquels nous avons soutenu, avec nos alliés, la terrible lutte.

I

La description de notre « marche » du Nord-Ouest, de ce grand triangle qui achève, dans cette direction, le territoire de l'ancienne Gaule, a été faite cent fois. Rappelons-en les traits essentiels.

Comme la plupart des pays de l'Europe, la France occupe, géographiquement, un de ces compartiments entre lesquels un jeu de la nature a divisé le continent européen, reproduisant en plus grand la structure de la presqu'île de Grèce. Notre compartiment français est exactement délimité, sur plus des trois quarts de sa périphérie, par trois mers et trois chaînes de montagnes qui constituent à peu de chose près, et sauf des variantes sans réelle importance, ses frontières actuelles. Depuis le Jura jusqu'à la mer, les montagnes s'abaissent : le relief du sol n'indique plus de limite nette. Une seule grande ligne, large et puissante, s'allonge de Bâle à la

Mer du Nord : le cours du Rhin. Prenez une carte physique de l'Europe : de celles qui distinguent, par des teintes accusées, les diverses altitudes. Un grand pays plat, qui sépare la mer de la région montagneuse, s'étend depuis la Normandie jusqu'en Pologne. Le Rhin le coupe nettement en deux.

Si on se place sur le terrain purement géographique, la question est donc résolue. Reste à savoir ce que vaut, pour la défense, cette admirable ligne que la nature a pris soin de tracer sur le sol. C'est une question différente.

A vrai dire, aucune ligne, quelque hérissée qu'on la suppose d'obstacles naturels, ne constitue à elle seule un rempart insurmontable. Les Pyrénées — déjà franchies par Annibal — n'ont pas arrêté les Sarrazins, écrasés à Poitiers par Charles Martel, non plus que Wellington, quand il est venu livrer bataille jusqu'à Toulouse, en 1814. Que de fois les Alpes n'ont-elles pas livré passage à des armées d'invasion, et encore jusqu'en 1745, quand les Autrichiens se sont répandus en Provence, jusqu'en 1814 et en 1815, quand ils ont occupé le Dauphiné et l'Auvergne ! La mer elle-même a servi de base militaire aux

envahisseurs anglais, par Cherbourg, le Hâvre, Calais, Bordeaux, au cours de la longue guerre du moyen-âge. Quelle que soit la solidité d'une frontière, il faut des ingénieurs pour la fortifier, des hommes pour la défendre, des généraux pour arrêter l'ennemi, un gouvernement vigilant pour prévoir l'attaque, un esprit public prêt à la recevoir et à oublier, pour y faire face, les dissensions intérieures. Il serait donc parfaitement oiseux de chercher sur la carte un front naturel à l'abri duquel on pourrait dormir tranquille. Peut-être l'Himalaya et l'Hindou-Kouch constituent-ils, pour l'empire des Indes, quelque chose d'approchant. L'Europe ne connaît pas de bastion de cette envergure.

Pourtant, si la ligne de défense naturelle absolue n'existe guère, la valeur relative des lignes de défense est extrêmement diverse. Lorsque le sol n'en offre que de médiocres ou de passables, force est de s'attacher à la moins mauvaise et de la rendre artificiellement meilleure.

La question se pose donc dans les termes suivants : où doit passer, au Nord-Est, la frontière qui offrira le maximum de valeur défensive contre une invasion?

Pour résoudre le problème, il est nécessaire de rappeler brièvement la configuration du terrain. A quatre cents kilomètres environ de Paris, le grand arc de cercle décrit par le Rhin, dont notre capitale figure assez exactement le centre. Bâle, Strasbourg, Coblence, Cologne, sont à peu près à la même distance de Paris : Mayence seule est un peu plus éloignée, à cause de la pointe à l'Est que le fleuve pousse en cet endroit. Des ponts du Rhin, c'est vers Paris que les routes convergent. Paris est un incomparable carrefour naturel. Vers l'est surtout, les routes, tracées par les rivières, se déploient en éventail, et offriraient à l'envahisseur, si elles étaient toutes également praticables, le plus beau terrain de manœuvres pour une marche concentrique sur son objectif principal.

Il s'en faut — heureusement — que toutes ces lignes aient la même valeur. De Belfort à la basse Alsace, la crête des Vosges forme une première barrière qui rejette au Sud, par la trouée de Belfort, la route qui vient du Haut-Rhin, et au Nord, sur Metz, Thionville et Verdun, celle qui débouche du Rhin-moyen, entre les confluents du Neckar et du Main. Plus au Nord, un énorme

massif, celui des Ardennes, coupe en deux les lignes d'invasion. Il prend naissance au Rhin même, à droite et à gauche de la Moselle, où les deux régions tourmentées du Hunsrück et de l'Eifel atteignent des altitudes de 7 à 800 mètres : il se prolonge en Belgique, en Luxembourg et en Champagne par les restes encore imposants de l'ancienne forêt ardennaise : et il se termine par un bastion, bien connu dés géographes et de nos soldats, le triangle Laon-Craonne-Soissons, qui a joué un si grand rôle à toutes les époques de l'histoire et à qui la guerre récente a fait une sanglante célébrité : c'est la région du chemin des Dames.

Pratiquement, les voies d'invasion se trouvent ainsi réduites à deux. Celle qui passe par Belfort est trop excentrique pour pouvoir être utilisée comme ligne principale. Les deux autres sont classiques. L'une part de Mayence, de Worms et de Mannheim, où la concentration allemande s'opère aisément au débouché de toutes les grandes routes et voies ferrées qui, de Cassel à Stuttgart, s'y donnent rendez-vous. Entre le Hunsrück et les Vosges, par la vallée de la Nahe, elle gagne commodément Metz et Thion-

ville. L'envahisseur qui possède le cours inférieur de la Moselle peut aussi déboucher aisément de Trèves sur Luxembourg et Longwy par une route un peu plus au Nord, qui a été parfois traitée par les géographes comme une ligne d'invasion distincte. Le point de direction générale est Verdun et la vallée de la Meuse, au delà de laquelle les défilés de l'Argonne — aujourd'hui sans valeur — séparent seuls des routes naturelles de l'Aisne et de la Marne. C'est la route d'Attila. C'est celle de l'armée prussienne en 1792 : c'est celle des armées alliées en 1814 : c'est celle de l'invasion de 1870. L'autre route, au Nord des Ardennes, est plus directe encore. La Meuse, la Sambre et l'Oise, tracent sur le sol une grande ligne presque droite, en face de Cologne et de Düsseldorf, têtes de pont de toute la Basse Allemagne et points de concentration de premier ordre. C'est la route des Espagnols en 1557 (Saint-Quentin), en 1636 (Corbie), en 1642 (Rocroi). C'est celle du Prince Eugène en 1709 et 1712 (Malplaquet et Denain), des Autrichiens de 1792 (Jemmapes), des vainqueurs de Waterloo en 1815. C'est par cette route, enfin, que les violateurs de la neutralité belge se sont rués sur

Maubeuge, et que von Kluck, descendant la vallée de l'Oise à marches forcées, a menacé Paris.

Non pas que le pays intermédiaire, entre la route du Nord et celle de l'Est, soit absolument impraticable. Rien n'est impénétrable à l'ingénieur : et dans ces derniers temps, les Allemands avaient multiplié, même en territoire belge, les voies ferrées ouvrant de nouveaux passages à travers l'Eifel, la Famenne et les Hautes Fagnes. Mais ce ne seront jamais là que des chemins de traverse. La marche générale de l'invasion de 1914 en est la preuve. L'armée allemande a dû se couper en deux. Les troupes qui ont envahi la Belgique, harcelées mais non arrêtées sur leur flanc gauche par le petit nombre de Français qui gardait les Ardennes, ont gagné rapidement, par Charleroi, la trouée de Maubeuge. Entre l'armée qui descendait de Belgique et celle qui pénétrait par la Lorraine, l'armée française devait être broyée comme dans une pince gigantesque. Un trait de génie a paré le coup : au lieu d'un Sedan, ce fut la Marne.

Le relief du sol a donc ouvert à l'envahisseur deux trouées, et ce point est essentiel pour l'étude de la frontière. Il faudra toujours la

diviser en deux secteurs très distincts : celui du Nord et celui des Vosges.

Ce n'est pas tout. Paris a toujours été, et sera toujours, par la force même des choses, le principal objectif de l'ennemi pénétrant en France. Qu'on le veuille ou non, Paris joue un rôle tel que la prise de la ville serait une catastrophe, politique et militaire : et ce rôle ne fera que grandir à l'avenir, tout le fait prévoir. Mais cet objectif n'est pas le seul. La Belgique, le Nord de la France, Anvers, Bruxelles et Lille, les grands ports et la puissante industrie, et derrière eux le Pas-de-Calais et l'accès sur la Manche, attirent irrésistiblement les convoitises d'Outre-Rhin. Nous venons d'en avoir des preuves réitérées. Après la Marne, l'Yser. Boulogne et Calais, — et derrière eux, Douvres et Londres — ont été sauvés par un second miracle. La ligne d'invasion de Sambre-et-Meuse menace donc tout à la fois Paris et le littoral, la France, la Belgique et l'Angleterre, l'empire du continent et celui de la mer. Ce qu'il faut barrer de ce côté, ce n'est pas seulement le chemin de Paris, c'est aussi celui de Bruxelles, de Zeebrugge, d'Ostende et d'Anvers.

II

Les lignes d'invasion ainsi reconnues, il devient plus facile de se rendre compte de la valeur des diverses frontières qui ont été tracées, par les traités successifs, du Rhin à la mer ou qui peuvent être imaginées pour en tenir place.

Commençons par la plus mauvaise, celle dont il ne saurait plus être question aujourd'hui, qui n'est plus qu'un souvenir historique et comme un mauvais rêve : celle du traité de Francfort de 1871. Bien qu'elle soit effacée à jamais de notre sol, il faut encore la regarder de près, ne fût-ce que pour apprécier les périls auxquels nous avons échappé et dont il faut, à tout prix, empêcher le renouvellement.

Depuis 1871, la frontière française du Nord-Est était délimitée, dans sa partie occidentale, par les traités de 1815 : à l'Est, le traité de

Francfort l'avait fait reculer jusqu'au milieu de la Lorraine, jusqu'à une ligne qui n'était plus bien éloignée de celle du fameux traité de Verdun, si apprécié des pédants allemands, et si commode pour la justification de leurs appétits. Non seulement nous avions perdu la ligne du Rhin, mais celle même des Vosges ne nous appartenait plus. Depuis le Donon, les Vosges étaient allemandes sur les deux versants. La Moselle appartenait à l'ennemi jusqu'en vue de Pont-à-Mousson. Metz et Thionville, dont il avait fait ses grandes places d'armes, ne sont qu'à 180 kilomètres de Paris. Un critique militaire italien avait pu écrire que l'Allemagne, à Metz, « campait au cœur de la France ».

Il avait fallu toute la science de l'ingénieur pour mettre en défense une frontière aussi vulnérable. Le nom de Seré de Rivière restera inséparable de l'histoire de cette admirable ligne de forts qui se continuait de Longwy à Belfort, ne laissait entre eux qu'une seule solution de continuité, la fameuse trouée de Charmes, piège tendu d'avance à l'armée ennemie, et dans lequel, chose étrange, elle est tombée en 1914. A la veille de la guerre, la valeur de ces fortifications était

bien réduite, à raison de la puissance des engins modernes. C'est à Verdun, pourtant, que le sort de la guerre s'est décidé. Mais au cours de la bataille de géants qui s'y est livrée en 1916, ce sont de bien autres facteurs que les murailles de Vaux et de Douaumont qui ont décidé l'échec allemand. C'était déjà trop qu'un pareil drame se déroulât sur la Meuse. Le péril que nous courions était inconcevable. La prise de Verdun eût entraîné l'abandon de la Lorraine, peut-être de tout l'Est de la France, et la concentration de la défense sur Paris. Le cauchemar est dissipé : il ne faut plus que nos petits-neveux soient exposés à revivre de pareils jours.

A l'Ouest, l'ancienne frontière de 1815, qu'on avait crue trop longtemps protégée par la neutralité belge, surtout depuis que cette neutralité avait joué efficacement en 1870, s'est trouvée tout d'un coup, en 1914, réduite à n'être que ce qu'elle était en réalité, une frontière ouverte. On sait combien le tracé en est arbitraire et défectueux. Elle se promène en zig-zag au milieu d'une des régions les plus peuplées du monde, coupant les villes, passant dans les rues, séparant par une ligne fictive des pays que la nature réunit

étroitement. Par surcroît, cette mauvaise ligne n'était même pas fortifiée. Aurait-on pu, en utilisant toutes les ressources du terrain, notamment la possibilité de tendre des inondations, mettre à l'abri la région de Lille et de Valenciennes, barrer le chemin à Maubeuge? On l'a soutenu : c'est assez douteux. Le problème, en tout cas, était beaucoup plus difficile encore qu'à l'Est. De toutes façons, la meilleure ligne de forts laissait la Belgique exposée aux coups de l'ennemi. La frontière franco-belge était, militairement parlant, une frontière franco-allemande. Et si Metz est à 160 kilomètres de Paris, Maubeuge n'est qu'à 110, et l'Yser n'est qu'à 40 kilomètres de Calais.

Retenons ces chiffres. A toute époque, ils eussent été singulièrement éloquents. Quelle signification ne prennent-ils pas aujourd'hui que des escadrilles d'avions de bombardement dépassent aisément la vitesse de 100 kilomètres à l'heure, et que le bombardement par les pièces de gros calibre peut s'effectuer pratiquement à plus de 100 kilomètres? Et les données d'aujourd'hui seront dépassées demain. Avec la frontière de 1815-1871, on peut dire sans exagération que

Paris, Calais et même Londres sont, en tout temps, sous le feu de l'ennemi. L'attaque brusquée, autrement dit le guet-apens, auquel l'Allemagne ne renoncera jamais, ne consistera plus seulement à envahir à l'improviste le territoire. Les grandes villes, les grands ports, peuvent se voir subitement, à toute heure, sans préparation ni avertissement, en pleine paix, arrosés d'une pluie de projectiles, meurtriers, incendiaires et asphyxiants.

Ainsi : frontière beaucoup trop rapprochée, indéfendable ou difficilement défendable aussi bien à l'Est qu'à l'Ouest : impossibilité de résister au premier choc : menace perpétuelle de surprise : voilà quelle était la situation en 1914, quelle elle serait encore si la paix à venir n'y portait remède. Il saute aux yeux que le danger en serait encore aggravé : instruit par l'expérience, et doté d'engins dont la puissance ne fera que croître, l'ennemi peut, en choisissant son heure, nous porter en quelques jours le coup décisif que le génie de nos chefs et l'héroïsme de nos soldats ont su détourner sur la Marne et sur l'Yser. Mais la Marne et l'Yser ne se renouvellent pas : et alors même que nous aurions des chances sérieuses de recommencer de pareils exploits, ce n'est pas

en Champagne et en Flandre qu'il faut arrêter l'envahisseur : c'est à la frontière même. Une frontière qui le laisse pénétrer jusqu'au cœur du pays, fût-ce pour aller y chercher une défaite, n'est pas une frontière.

Aussi bien, la discussion n'a-t-elle plus ici qu'un intérêt rétrospectif. La frontière de 1815-1871 est définitivement abolie. Elle l'est à l'Est, par la réintégration de l'Alsace-Lorraine : elle l'est à l'Ouest, par le fait que la Belgique n'est plus neutre, que la défense du territoire belge est étroitement liée à celle du territoire français, et que la frontière de Belgique, du côté allemand, peut et doit, militairement parlant, être considérée comme la nôtre.

La ligne de défense résultant de la réincorporation de l'Alsace et de la Lorraine est donc celle qui est tracée à la fois par la frontière belge du côté de l'Allemagne, et par l'ancienne frontière française de 1815, le long des départements de la Moselle et du Bas-Rhin. Pratiquement, ces deux lignes se rejoignent par la frontière du Luxembourg et de la Prusse rhénane, le Grand-Duché devant nécessairement être compris, par les exigences de la géographie, dans la ligne commune de défense militaire.

III

Examinons donc cette nouvelle ligne. Elle n'est autre que la limite de la confédération germanique de 1815, moins le Luxembourg. Elle part de la frontière hollandaise, à quelques kilomètres d'Aix-la-Chapelle, suit, à travers la région ardennaise, un tracé assez arbitraire qui laisse à l'Allemagne tout un territoire de langue française, puis les rivières de l'Our, de la Sarre et de la Moselle, qui délimitent le Luxembourg du côté allemand, et rejoint la Lorraine au-dessous de Sierck. A partir de ce point de jonction, le tracé factice recommence : les traités de 1815 ont ôté à la France tout le cours de la Sarre en aval de Sarreguemines, dont une grande partie nous avait été laissée en 1814. Même ligne fantaisiste jusqu'à la Lauter et jusqu'au Rhin : là aussi, Landau et sa région nous ont été ravis

après Waterloo. A partir de la Lauter, le Rhin jusqu'à Bâle.

Considérons tout de suite ce dernier secteur, qui n'a pas moins de 150 kilomètres de long. A lui seul, il constitue une différence de tout premier ordre avec la frontière de 1871. Du côté de l'Est, le sol français est fermé par une barrière naturelle et continue, le cours du Rhin, et l'histoire militaire montre assez que cette barrière n'est pas sans valeur. Tant que l'Alsace n'a pas été entièrement française, c'est-à-dire tant que le port de Kehl a été aux mains des Allemands, le territoire alsacien a été exposé au péril réitéré des invasions. Turenne a dû le reconquérir en entier dans son immortelle campagne de 1775 : lui mort, les armées impériales se sont encore répandues dans la Basse-Alsace. Mais depuis que Strasbourg est devenu français en 1681, le Rhin est resté inviolé. L'Alsace n'a connu l'invasion ni pendant la guerre de la Ligue d'Augsbourg, ni pendant la guerre de succession d'Espagne, alors que toutes nos autres frontières cédaient devant la pression ennemie, ni pendant les guerres de la révolution. En 1814 et en 1815, les armées autrichiennes n'ont passé le Rhin qu'au moment

où la France, envahie de partout, n'était plus en état de défendre l'entrée de son territoire. En 1870 même, c'est à la frontière du Palatinat bavarois et de la Prusse rhénane que se sont livrées les premières batailles. Jusqu'au siège de Strasbourg, pas une armée venue du Nord, pas une barque allemande n'avait passé le fleuve.

De pareils services, rendus par une frontière fluviale, ne sont pas fortuits. La ligne de défense qui a si bien garanti la France, pendant des siècles, peut la protéger encore. Assurément, les conditions ont changé. Les avions de bombardement et les canons à longue portée n'auraient même pas à user de toute leur puissance pour écraser les villes alsaciennes. Les aéroplanes peuvent atteindre Strasbourg en quelques minutes, et il suffirait de pièces de campagne, mises en batterie dans le grand duché de Bade, pour couvrir la ville de projectiles. Mais c'est là un inconvénient commun à toutes les villes frontières. En quelque endroit qu'on trace la limite entre deux pays, il se trouvera toujours et nécessairement des régions situées à quelques kilomètres du voisin. Le seul moyen de l'empêcher serait de faire le désert sur une bande de ter-

rain de trente lieues de large : proposition dont le seul énoncé démontre l'absurdité.

L'Alsace est pays frontière : elle peut avoir, en cas de guerre, à souffrir de cette situation géographique : c'est incontestable. Mais — outre que la riposte ne nous est point interdite, et s'exercerait fort efficacement sur la rive badoise — la ligne du Rhin n'en constituerait pas moins, pour l'armée qui voudrait la franchir, un obstacle des plus sérieux, très difficile à emporter de vive force en face d'un adversaire qui se tient sur ses gardes. N'oublions pas que, sur cette partie de son cours, le Rhin est accompagné, à droite et à gauche, par les deux chaînes de la Forêt-Noire et des Vosges, dont la ligne de faîte ne se trouve pas, en moyenne, à plus de 50 kilomètres du fleuve. Les derniers contreforts s'en approchent à 30 kilomètres pour les Vosges, beaucoup plus près pour la Forêt-Noire. D'où une double difficulté pour l'assaillant. Difficulté de concentration d'abord; malgré les lignes de chemin de fer que les Allemands ont multipliées à travers la montagne, les défilés restent des défilés : à leur débouché, la plaine est étroite, et sous le feu des pièces françaises. Supposons le

Rhin franchi : les Vosges, qui nous appartiennent maintenant sur les deux versants, et bien au nord du Donon, jusqu'à la Sarre, opposent une barrière nouvelle assez imposante pour que l'envahisseur soit amené à la tourner, plutôt qu'à l'aborder de front : à gauche, il se heurte à Belfort : à droite, il retrouve les routes du Palatinat, et alors à quoi aurait servi le passage du Rhin en face de l'Alsace, quand les armées allemandes pouvaient le franchir commodément chez elles, à Mannheim et à Mayence?

Le Rhin, de Bâle à la Lauter, constitue donc, non assurément une frontière de tout repos — il n'en existe pas — mais une excellente ligne de défense, que l'ennemi ne chercherait vraisemblablement pas à forcer, au moins au début de la guerre.

A partir de la Lauter, tout change.

Un trait essentiel de la frontière, sur le tracé Nord de l'Alsace et de la Lorraine, c'est qu'elle est perpendiculaire au Rhin. Elle forme donc, avec la ligne du Rhin, un angle droit : Lauterbourg est à un saillant très prononcé. Le territoire allemand se replie en équerre sur le territoire français, c'est là un très gros désavantage.

De tous temps, les militaires, les ingénieurs et les diplomates l'ont senti. Louis XIV s'est dépensé en efforts inouïs pour fortifier cette dangereuse région. Il n'a cessé de chercher, par tous les moyens, à améliorer les conditions de la défense. Quelques-uns de ces moyens ont été des plus contestables : les arrêts des chambres de réunion, les incendies du Palatinat, ont contribué dans une large mesure à lui aliéner l'Europe. On ne saurait dire qu'ils n'aient pas été efficaces. Ils ont valu à la France des places fortes comme Landau et Sarrelouis : ils ont empêché les armées ennemies de prendre de flanc l'Alsace et la Lorraine. Pourtant l'histoire est remplie des manœuvres de nos généraux sur ce terrain toujours disputé. A chaque guerre, les lignes de la Lauter jouaient leur rôle classique : il fallait, chaque fois, une armée pour les défendre : un jour vint où le défaut de la cuirasse se révéla : en 1792, le roi de Prusse pénétra en France par Luxembourg et Longwy. Mais la démonstration péremptoire se fit attendre jusqu'en 1870. Forbach et Wissembourg prouvèrent qu'au débouché des deux routes d'invasion qui menacent la Lorraine et l'Alsace, à

gauche et à droite des Vosges, notre frontière était ouverte. Une bataille perdue livrait à l'ennemi le territoire de la France.

La ligne de la Moselle et de la Sarre, qui contourne le Luxembourg, est beaucoup moins exposée : non qu'elle ait une grande valeur par elle-même : mais, sauf la ville même de Luxembourg, elle ne mène à rien. Derrière, c'est l'Ardenne avec toutes ses difficultés. L'invasion ne prendra jamais cette route, au moins comme direction principale. Quant à la ligne Trèves-Luxembourg-Longwy, c'est une autre affaire. Elle constitue, avec Wissembourg et Forbach, un troisième point faible de notre frontière de 1815, d'autant plus dangereux qu'il prend Metz et Thionville, même Verdun, à revers. On l'a bien vu en 1792 et en 1914. La neutralité du Luxembourg, bien loin de nous couvrir, accroît le danger : car elle n'a pas arrêté l'attaque, et elle paralyse la défense. Mais en supposant même qu'une armée commune franco-belge et luxembourgeoise parvînt à empêcher l'invasion du grand-duché, le résultat serait mince si, à droite et à gauche, sur la Sarre et sur la Meuse, la frontière était forcée.

. Nous venons de parler de la Sarre : reste la Meuse, c'est-à-dire la frontière belge. Ici, nous avons à faire à un étroit couloir, entre la région montagneuse et le territoire hollandais : mais ce couloir, c'est la route d'Aix-la-Chapelle à Liége, c'est-à-dire la route de Cologne à Paris, à Bruxelles et à Anvers, la grande route classique des invasions. C'est par ce couloir que l'armée allemande, massée autour d'Aix-la-Chapelle dès le temps de paix, s'est ruée sur la Belgique en 1914. L'héroïque défense de Liége n'a retardé sa marche que de quelques jours : tout a été submergé, sur la rive gauche de la Meuse comme sur la rive droite.

Le passage pourrait être défendu avec des forces supérieures : il pourrait être garni de fortifications plus solides, auxquelles le fleuve prêterait un appui naturel qui n'est pas à dédaigner. Pourtant, cette porte ouverte sur la Belgique et le Nord de la France offrira toujours de très graves dangers.

D'abord, l'ennemi peut se concentrer, aisément et sans efforts, à quelques kilomètres du point d'attaque. L'Allemagne n'avait pas attendu la guerre pour installer, sur la frontière même, en

pleine paix, d'immenses camps retranchés, magasins, parcs, etc... que la proximité de Cologne et de la région industrielle, la multiplicité des voies de chemin de fer rendent extrêmement faciles à alimenter et à entretenir. Il est loin d'en être de même de notre côté. Même en supposant une organisation militaire franco-belge très perfectionnée, le pays de Liége sera toujours relativement éloigné des points de concentration. Il serait très difficile de maintenir des forces suffisantes dans la région liégeoise sans éveiller les susceptibilités et laisser croire à une arrière-pensée d'agression. L'Allemagne, au contraire, peut se préparer en toute liberté et sans attirer l'attention.

Ce n'est pas tout. Le point où la frontière de Belgique, sur la face allemande, rejoint le territoire hollandais, est l'extrémité du Limbourg, c'est-à-dire de cette étroite bande que les traités de 1815 et 1832 ont attribuée au royaume des Pays-Bas sur la rive droite de la Meuse, et qui, sur 50 kilomètres de long, avec une largeur qui ne dépasse pas 30 kilomètres et descend parfois jusqu'à 10, sépare de l'Allemagne le Nord de la Belgique. Cette bande est sillonnée de voies

ferrées qui, par Maestricht et Maeseyck, pénètrent en Belgique. Un peu plus au Nord encore, par Ruremonde, passe une grande ligne de chemin de fer qui unit directement Wesel et Dusseldorf à Anvers, et qui emprunte le territoire hollandais sur une quarantaine de kilomètres. Or il est clair, d'une part, que la neutralité des Pays-Bas n'arrêterait pas un instant l'envahisseur — elle a été violée à plusieurs reprises, par l'Allemagne, au cours de la guerre, précisément en ce point — et d'autre part, que la pointe du Limbourg est pratiquement indéfendable pour l'armée hollandaise. En supposant le gouvernement des Pays-Bas animé des meilleures intentions à notre égard, nous ne saurions, en cas d'agression sur ce point, attendre de lui rien de semblable à l'héroïque résolution de la Belgique en 1914. Il ne pourait qu'évacuer la région, si l'ennemi lui en laissait le temps et les moyens, et protester. Une nouvelle et large brèche s'ouvrirait alors dans la frontière belge : la défense franco-belge serait tournée par la Hollande, comme la défense de la France a été tournée par la Belgique au début de la guerre. Rien n'empêche de supposer, d'ailleurs, que la

manœuvre tournante ne soit conçue sur un plan beaucoup plus large, et qu'elle n'englobe le territoire entier des Pays-Bas, — sauf à laisser provisoirement de côté Amsterdam et Rotterdam, pour pousser droit sur Berg-op-Zoom, la Zélande et les Bouches de l'Escaut. Tous les moyens de défense accumulés à Liége le seraient alors en pure perte.

Enfin, la ligne défensive que nous venons d'étudier, de Lauterbourg à Visé, offre, dans son ensemble, un grave défaut. Elle sépare à l'extrême, au détriment de la défense, les deux grandes lignes d'invasion de la France et de la Belgique. Nous avons montré que l'une de ces lignes passe par la Lorraine et la Champagne, l'autre par la Meuse, la Sambre et l'Oise. Avec la ligne de frontière que nous étudions actuellement, les points d'invasion sont, d'une part, Wissembourg, Forbach, et Luxembourg-Longwy : d'autre part, Liége, Visé et, le cas échéant, le territoire hollandais. Or, du côté franco-belge, les voies de liaison entre ces deux fronts sont extrêmement longues et détournées : car il faut nécessairement faire abstraction des lignes Luxembourg-Liége et Luxembourg-Namur, beau-

coup trop rapprochées de l'action de l'ennemi. La ligne de Mézières-Givet, très insuffisante, mesure 250 kilomètres de Thionville à Liége: Les armées allemandes, au contraire, opéreraient sur des fronts qui, de leur côté, sont très rapprochés, et reliés entre eux par une foule de lignes ferrées, à commencer par celles qui longent le Rhin sur ses deux rives. L'Allemagne pourrait lancer à volonté, suivant le cours que prendraient les événements, sur le front de la Sarre ou sur celui de la Meuse, les troupes qui parviendraient sur le Rhin, de Cologne à Mayence. L'initiative de l'attaque lui appartiendrait nécessairement.

Les raisons abondent pour faire de cette frontière une très mauvaise ligne de défense.

A peine est-il besoin de faire remarquer que la légère rectification qui consisterait à rétablir en faveur de la France la frontière de 1814, c'est-à-dire à nous rendre Landau, Sarrebrück et Sarrelouis, serait militairement à peu près insignifiante. L'Allemagne y perdrait l'usage d'un ou deux ponts sur le Rhin, et nous y gagnerions la ligne de la Sarre. Du côté de Trèves et de Luxembourg, rien ne serait changé.

Toute la différence consisterait à avancer notre front de quelques lieues. Les points faibles, les lignes d'invasion, les défauts essentiels de la frontière, resteraient les mêmes.

Politiquement, la frontière de 1814 peut être préférée à celle de 1815. Économiquement elle offre l'avantage considérable d'englober, en partie au moins, les mines de houille de la Sarre. Pour la défense du territoire, son avantage est très médiocre.

IV

Peut-on concevoir une autre frontière qui, sans toucher le Rhin, s'en approcherait davantage, et qui serait plus rectiligne que le tracé Moresnet-Lauterbourg?

Ici, remarquons-le tout de suite, nous entrons dans l'hypothèse et dans l'arbitraire. Les frontières qui ont été précédemment passées en revue sont des limites historiques, résultant des traités, qui ont fait leur office pendant des années ou même des siècles. A mi-chemin entre elles et le Rhin, nous ne trouvons plus rien de semblable. Il faut imaginer un tracé nouveau. Peut-on le trouver?

On pourrait, à première vue, attacher quelque prix à une ligne qui engloberait les deux massifs montagneux de l'Eifel et du Hunsrück, et qui en ferait comme deux bastions, barrant la

route d'invasion de la Moselle et en partie celle de la Sarre. Les deux points d'attaque du territoire franco-belge seraient, de ce fait, beaucoup plus séparés : la liaison entre eux, pour l'envahisseur, rendue plus difficile. L'invasion par l'Est serait même en grande partie entravée. En face d'une défense appuyée sur le Hunsrück et les derniers contreforts des Vosges, jusqu'au Mont-Tonnerre, les armées allemandes auraient à triompher d'obstacles autrement sérieux qu'en partant de Trèves, de Sarrebrück et de Landau. Du côté franco-belge, par contre, à l'abri de ce rempart, les voies ferrées Metz-Luxembourg-Liége, Strasbourg, Sarrebrück-Trèves, reprendraient toute leur valeur : la liaison serait beaucoup plus aisée entre les deux fronts. Enfin, ce qui n'est point à dédaigner, la nouvelle ligne, si on la suppose à peu près rectiligne, n'aurait pas moins de 250 kilomètres, alors que la précédente en avait 300.

Ces avantages sont incontestables : pourtant ils ne sont pas décisifs. Au Nord, tout d'abord, rien n'est changé. Sur la ligne Cologne-Aix-la-Chapelle-Liége, l'Eifel est abaissé depuis longtemps. En supposant même que la nouvelle

ligne de défense suive le cours de la Roer et englobe Aix-la-Chapelle, le point d'attaque est reculé, mais la grande route de la Meuse n'est pas barrée. Surtout, le danger de violation du territoire hollandais n'est point conjuré. Les armées allemandes seront même d'autant plus tentées de passer par la Hollande que la défense, ailleurs, sera plus forte. Enfin, en laissant aux Allemands, sur la rive gauche du Rhin, une large bande de territoire, on leur donne une plate-forme qui leur permet de multiplier les ponts sur le fleuve, de les passer commodément, de préparer et d'accumuler dès le temps de paix, sur la rive gauche, tous leurs moyens d'attaque.

Mais une constatation s'impose qui rend la discussion à peu près inutile : c'est que la ligne en question est impossible à tracer. Pour jouer un rôle utile, il faut, en effet, qu'elle englobe les points saillants de la région. Un système de défense dominé par celui de l'ennemi est toujours en mauvaise posture, et il serait absurde de le constituer à cet état d'infériorité quand on a le choix du tracé. Or, dans l'Eifel et même dans le Hunsrück, les points les plus élevés sont précisément ceux qui sont le plus près du Rhin.

Le Haut Eifel, notamment, qui atteint, à la Hohe Acht, l'altitude de 746 mètres, la plus élevée de tout le massif, s'étend entre l'Ahr et la Nette, deux affluents du Rhin, et ses derniers contreforts tombent directement dans le fleuve, où ils déterminent l'étroit couloir d'Andernach à Remagen. Il n'en est pas tout à fait de même pour le Hunsrück, dont les sommets les plus élevés (757 et 763 mètres) se trouvent dans l'Idarwald, dominant la rive droite de la Moselle à mi-chemin entre Trèves et Coblence. Mais la lisière de l'Idarwald n'est qu'à 30 kilomètres du Rhin; et le Soonwald, qui le prolonge de l'autre côté du ruisseau de la Simmen, au nord de Creuznach, renferme encore plusieurs sommets qui approchent ou atteignent 660 mètres. Le grand défilé du Rhin, de Bingen à Coblence, est resserré sur la rive gauche par une muraille qui monte à 532 mètres, près de Boppard. C'est assez dire que l'Eifel et le Hunsrück ne s'arrêtent qu'au Rhin. Tracer une ligne plus à l'Ouest ne serait pas s'en assurer la possession, mais les partager, en laissant à l'Allemagne précisément la partie qui défend les abords du fleuve et garantit la sécurité de son passage.

V

Toutes les lignes que nous venons de passer en revue sont donc intenables. Il n'en reste qu'une, qui s'impose par l'élimination de toutes les autres : le Rhin.

Celle-là aussi a ses défauts et ses points faibles. Le plus sensible consiste précisément en ce qu'elle est constituée par un fleuve, c'est-à-dire un obstacle, en somme, franchissable, et dont la largeur est insignifiante à une époque où la portée des canons dépasse toute prévision et où la guerre se transporte de plus en plus dans les airs. Un inconvénient tout local résulte aussi du saillant de Mayence.

Ce sont là, toutefois, des défauts inhérents à peu à près à toute frontière, quand elle n'est pas constituée par de très hautes montagnes. Par contre, la ligne du Rhin offre des avantages

multiples, qui la rendent très supérieure à toutes les autres, et ses inconvénients sont de ceux qui peuvent se corriger dans une assez large mesure.

Le premier de ces avantages est l'éloignement. Rappelons ici ce que nous avons indiqué au début. Le Rhin décrit, de Bâle à Wesel, un vaste demi-cercle dont Paris est exactement le centre. Sur tout son parcours, de la Suisse à la Hollande, c'est-à-dire sur un trajet de 550 kilomètres, il reste à une distance de Paris sensiblement égale à 400 kilomètres. Il y a là un élément de sécurité de tout premier ordre. Assurément, les engins de guerre n'ont pas atteint la limite de leur puissance, et nous ne savons ce que nous réserve l'avenir. Pourtant, le canon qui porte à 400 kilomètres n'est pas encore inventé, et à cette distance, les expéditions aériennes seront toujours hasardées. Rien n'est rendu impossible : mais tout est beaucoup plus difficile qu'avec une frontière qui tient, pour ainsi parler, Paris sous son feu.

Il est incontestable que les régions situées entre Paris et le Rhin seront plus exposées, et que les villes de la frontière, comme Strasbourg, auront tout à craindre. Tout est relatif, et il faut

bien que la frontière passe quelque part. La protection de Paris est bien autrement importante que celle de tout autre point. Non seulement l'agglomération parisienne compte 4 à 5 millions d'habitants, mais Paris est, par la force des choses, le centre où tout converge : routes, voies fluviales, chemins de fer, gouvernement, administration, affaires particulières, approvisionnements. Paris est, de plus, entouré d'une ceinture d'usines qui ont pris, au cours de la guerre, un développement formidable, et dont la production est indispensable à la France entière. Sans Paris, la France ne peut presque pas vivre : sans Paris, la défense du sol français serait désarticulée. On l'a bien vu en 1870 : dès que la capitale a été assiégée et coupée du reste du pays, les efforts inouïs qui ont été tentés pour reconstituer une armée étaient condamnés à la dispersion, à l'impuissance et à l'échec. Si les Allemands n'avaient pas été vaincus sur la Marne, si l'armée de von Kluck avait pénétré dans la capitale, la guerre aurait continué, parce que nos alliés anglais, et d'autres encore, auraient eu un intérêt de premier ordre à lutter pour leur existence : mais la carte française aurait été jouée. La défense

reculait à la Loire et au delà : la reconstitution de notre matériel de guerre devenait à peu près impossible : tout le littoral de la Manche tombait au pouvoir de l'ennemi. La France était virtuellement vaincue. Si on se rappelle que le plan des Allemands était de brûler et d'anéantir la ville, quartier par quartier, pour nous amener à composition, et si on tient compte du découragement, de la désorganisation sociale et de la crise extérieure qui auraient été les conséquences immédiates du désastre, on reconnaîtra sans peine que l'Allemand, installé à Paris, tenait la France à sa merci.

Ce qui était vrai en 1870 et en 1914 le serait bien plus encore à l'avenir. Paris est appelé à un développement croissant. De plus en plus, la vie de la France s'y concentre. On peut le regretter, pour des considérations politiques ou sociales : mais c'est un fait contre lequel la prudence humaine est désarmée. Point extrêmement important : ce ne sont pas seulement les intérêts français qui convergent à Paris : ce sont aussi ceux de l'étranger. Notre union intime avec la Grande-Bretagne et les États-Unis aura pour résultat très prochain de faire de Paris le

grand centre international. La percée du tunnel sous la Manche, l'aménagement du port de Brest pour les grands transatlantiques, la réfection des voies ferrées qui s'en suivra, feront de la France la tête de pont des deux grandes nations anglo-saxonnes sur le continent européen : et de Paris la station centrale par où tout passera. Les négociations diplomatiques pour la paix du monde se sont engagées à Paris : ce n'est pas là un choix arbitraire : elles ne pouvaient pas s'engager ailleurs. Il serait exagéré et même malsonnant de dire que Paris deviendra la capitale du monde : mais il est hors de doute que Paris prendra une importance internationale qui n'appartiendra ni à Londres, ni à New-York.

Il faut donc, de toute nécessité, que Paris soit en sécurité, autant que la chose est possible. Or, de tous les côtés, Paris est à une distance de la frontière française qui dépasse, et de beaucoup, 500 kilomètres. Il n'y a d'exception que pour la mer, et pour le Nord-Est. On l'a cent fois remarqué : la nature a placé le centre de la France un peu trop au Nord. Mais l'observation n'est juste, et la critique ne s'adresse à la géographie qu'en ce qui touche la mer : pour le

Nord-Est, au contraire, la nature a très bien fait les choses : elle a tracé l'admirable ligne du Rhin. C'est la politique, ou plutôt c'est la violence et la conquête, qui ont rompu cette ligne naturelle et amené nos éternels ennemis à plus demi-chemin de notre nœud vital. Les en éloigner à jamais est une nécessité de premier ordre.

Mais il ne s'agit pas seulement de Paris. L'Allemagne avait — elle a encore et elle aura toujours — un autre objectif qui égale presque en importance celui de la capitale française : la côte de la Manche. Installée à Boulogne et à Calais, elle n'aurait plus rien à craindre du passage du détroit : elle aurait l'accès direct à la mer libre : elle serait enfin admirablement placée pour canonner et bombarder la côte anglaise, Londres compris, et tenter avec chances de succès l'invasion des îles britanniques. N'oublions pas que Calais et Boulogne ont couru, dans la dernière guerre, un danger aussi pressant que Paris : l'armée allemande s'en est approchée à moins de 100 kilomètres. La frontière franco-belge actuelle, qui n'en est pas une, et qui livre la Belgique à l'Allemagne, ne leur assure, non plus qu'à la côte anglaise, aucune protection. La frontière du Rhin

s'en éloigne de 350 kilomètres. Elle les garantit à l'égal de Paris.

Que dire de la Belgique? Ostende et Zeebrugge, dont les Allemands avaient su faire les redoutables bases maritimes et aériennes qui ont tant inquiété l'Angleterre, suivent le sort de Calais et de Boulogne : leur distance du Rhin est un peu moindre, encore très suffisante. Bruxelles et Anvers, qui ne sont distantes que de 100 kilomètres au plus de la frontière orientale belge, verraient cette distance doublée : et cela déjà est assez pour les mettre à l'abri des atteintes du gros canon qui bombardait Paris. Il en serait de même de toute la région industrielle qui s'étend sur la France du Nord et sur la région de Sambre-et-Meuse. Il en serait de même de Nancy, de Reims, de la plus grande partie de nos départements de l'Est. Paris ne serait donc pas seul à bénéficier du recul de la frontière : un vaste territoire, celui précisément qui vient de souffrir au delà de toute mesure des ravages de l'invasion, en partagerait le bénéfice.

Enfin, il ne s'agit pas seulement de bombardement. L'éloignement de la frontière accroît, par la force des choses, les difficultés de l'inva-

sion par l'armée ennemie. Une centaine de kilomètres de plus à franchir, surtout si la résistance est sérieuse et bien organisée, ne sont point une quantité négligeable. Toutes choses égales d'ailleurs, comme disent les mathématiciens, cet éloignement constituerait déjà un avantage signalé. Mais il s'en faut que les choses soient égales par ailleurs. La frontière du Rhin constitue au contraire, pour la défense de notre territoire, un rempart très supérieur à toutes celles que nous avons précisément étudiées. C'est ce qui nous reste à démontrer.

Toutes les autres frontières avaient cet inconvénient commun de laisser aux mains de l'ennemi, dans les plaines mêmes du Rhin, une admirable base de concentration, d'approvisionnement, de préparation pour l'attaqne. Comme on l'a vu plus haut, les deux routes d'invasion de la France, celle de l'Est et celle du Nord, ont leur point de départ sur le Rhin, à petite distance l'une de l'autre, et le cours du Rhin, avec le réseau de routes et de voies ferrées qui l'accompagne, les relie entre elles de telle façon que l'envahisseur peut, à son gré, choisir celle qui lui convient et y jeter, par surprise, le gros

de ses forces. Que l'on suppose, au contraire, l'Allemagne rejetée au delà du Rhin. Cet avantage disparaît complètement. La base des deux lignes d'invasion s'écarte : elles s'éloignent l'une de l'autre aussi bien à leur origine en Allemagne que dans leur direction générale en France et en Belgique. L'une d'elles provient des plaines du Nord : l'autre de l'Allemagne du Sud. Entre les deux, un massif montagneux, prolongement des Ardennes, de l'Eifel et du Hunsrück, qui, sous les noms de Taunus, de Westerwald, de Vogelsberg, de Spessart, de forêt de Thuringe, de Harz, sépare le bassin des tributaires de la Mer du Nord de celui du Danube. Assurément cette région est loin d'être impénétrable : elle est même sillonnée de nombreuses et importantes voies ferrées : mais elle n'en sépare pas moins efficacement les deux grandes lignes d'attaque : et la courbure même du Rhin accentue cette séparation. L'armée qui aurait pour objectif Cologne et la Belgique, et celle qui viserait la Basse-Alsace et la région du Mont-Tonnerre, auraient nécessairement des bases d'opération très éloignées l'une de l'autre, au point qu'il serait probablement impossible de mener de

front l'une et l'autre attaque : il faudrait choisir, sans doute même changer complètement le plan d'offensive. On peut dire que le report de la frontière au Rhin modifie radicalement, dès le début, la conception de la guerre.

Quel que soit, au surplus, le point d'attaque choisi : quelle que puisse devenir la puissance des engins de destruction, dont la technique est destinée à se modifier continuellement et rapidement, quelque facilité que des inventions nouvelles puissent fournir pour franchir les obstacles naturels et en particulier les fleuves, l'obligation de débuter par le passage d'un fossé comme le Rhin restera toujours une difficulté très sérieuse, surtout pour un ennemi qui cherche la surprise et l'attaque brusquée.

Par contre, la défense, du côté de l'Ouest, est grandement facilitée. Les bastions de l'Eifel, du Hunsrück et des Vosges, en entier aux mains de la défense, prennent cette fois toute leur valeur, et sur le Rhin supérieur, tout au moins, le rempart est si imposant que l'ennemi qui aurait réussi à franchir le Rhin se trouverait au pied d'une forteresse à escalader. Un bon système de fortifications ferait de la région de la

Basse-Alsace et du Mont-Tonnerre, jusqu'au tournant du fleuve à Bingen, un obstacle qui arrêterait longtemps les efforts de l'envahisseur. On ne saurait en dire autant au Nord, où la route de Cologne-Liége ne rencontre guère de défenses naturelles. Mais le Rhin, en cette partie de son cours, est plus puissant que jamais. La traversée en est beaucoup plus malaisée qu'en face de Strasbourg ou de Mannheim. Précisément à l'endroit où elle n'est pas renforcée par une ligne montagneuse, la ligne fluviale croît en importance. Dans une certaine mesure, l'avantage peut compenser l'inconvénient.

D'autre part, en ce point précis, le report de la frontière au Rhin écarte en grande partie le péril qui résultait des tracés plus occidentaux : celui de l'invasion par la Hollande. On a vu plus haut combien le mouvement tournant, à travers le territoire des Pays-Bas, était facilité par la configuration de ce territoire, spécialement par la pointe que le Limbourg pousse entre l'Allemagne et la Belgique. Tout le réseau si serré des chemins de fer qui couvre le triangle Cologne-Aix-la-Chapelle-Emmerich peut être utilisé pour cette manœuvre. La frontière reculée

au Rhin, tout ce triangle appartient à la défense. La violation du territoire hollandais ne peut plus se produire efficacement, et sans passage préalable du Rhin de vive force, que dans la direction d'Arnhem, par la Gueldre et la Frise, et l'invasion qui prendrait cette route viendrait buter sur le Lek, le Wahal et la Meuse, où l'envahisseur pourrait se trouver devancé par la défense.

Assurément, l'invasion par la Hollande reste toujours possible, et il serait nécessaire, pour avoir toutes garanties à cet égard, de s'assurer, non la neutralité qui n'est plus qu'un mot, mais la coopération efficace du royaume des Pays-Bas à la défense de son propre territoire. C'est une question qui concerne les diplomates et dont la discussion ne saurait trouver ici sa place. Quoi qu'ils décident, leur œuvre sera, sans conteste, grandement facilitée par le fait que la frontière hollandaise à préserver partira de Nimègue et non plus de Maestricht.

Cette question de la Hollande a un pendant. Si le Rhin n'a point son embouchure en Allemagne, il n'y prend pas non plus sa source. La frontière franco-allemande n'en adopte que le

cours moyen : le cours inférieur est aux Pays-Bas, le cours supérieur en Suisse. En Hollande, la partie vulnérable de ce cours inférieur n'atteint pas 80 kilomètres : il en est tout autrement du cours supérieur, qui en compte près de 200, le lac de Constance compris, des Grisons à Bâle. Si la frontière du Rhin ne rejoint pas la mer, elle s'arrête encore plus loin des Alpes. La solution de continuité, qui se produit dans les plaines suisses, n'est-elle pas de nature à annihiler tous les avantages de cette frontière?

Peu de questions ont été plus débattues : au cours de la guerre qui vient de finir, la violation de la neutralité suisse, par l'Allemagne, a été plusieürs fois redoutée et a même, parfois, paru imminente. Pourtant elle n'a pas eu lieu : et à en bien juger, le péril n'a jamais été aussi pressant qu'on a pu le supposer. En réalité, il n'est pas très grave, et cela pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, il convient de remarquer que la possibilité d'une invasion par la Suisse est un problème qui se pose dans les mêmes termes, quelle que soit la frontière qui sépare la France de l'Allemagne. Que cette frontière commence à Bâle ou qu'elle soit reportée en arrière jusqu'à

Delle, qu'elle suive le Rhin ou les Vosges, qu'elle laisse même Belfort à droite ou à gauche, on peut toujours se demander si une invasion allemande n'aura pas une aile tournante qui passera par le territoire suisse. Le danger, s'il existe, n'est donc pas particulier à la frontière du Rhin.

Mais ce danger, par lui-même, est fort invraisemblable. Déjà, en étudiant plus haut les lignes d'invasion de la France, nous avons été conduits à négliger celle qui passe par la trouée de Belfort, comme trop excentrique. Que dire de celle qui emprunte le sol de la Suisse! Cette ligne s'allonge démesurément sur le flanc des deux adversaires. Elle est même tellement longue que, si l'on suppose une guerre de manœuvre, l'armée allemande qui traverserait la Suisse, — et qu aurait d'abord à se débarrasser de l'armée suisse — risquerait fort d'arriver trop tard, si l'Allemagne était victorieuse ailleurs, ou de se trouver fort compromise si l'Allemagne était défaite. Il faudrait donc supposer un front stabilisé sur le Rhin ou sur les Vosges. L'Allemagne pourrait alors trouver le temps nécessaire pour exécuter son mouvement tournant : mais la direction et la difficulté de ce mouvement resteraient les mêmes. D'abord,

l'objectif ne serait plus Paris, mais la Bourgogne, Dijon ou Lyon. Assurément, une armée ennemie pénétrant dans cette région porterait un coup sensible à la défense, mais à la condition de coordonner ses mouvements avec une invasion parallèle de la Champagne et du Nord de la France : c'est ce qui a eu lieu en 1814. Autrement, elle s'y trouverait fort aventurée. Mais l'hypothèse ne vaut guère la peine d'être discutée, car la difficulté serait d'arriver jusque-là. L'invasion de la Suisse, du côté allemand, offre cette particularité que la Suisse s'enfonce comme un coin, au Sud de l'Allemagne, suivant le grand coude du Rhin qui, en amont de Bâle, coule de l'Est à l'Ouest. La frontière de l'Allemagne et de la Suisse est en retrait et en équerre de la frontière française, quelle que soit cette dernière. Une armée allemande qui franchirait le Rhin pour entrer en Suisse aurait donc encore plusieurs marches à faire pour se trouver à hauteur du front alsacien. L'inconvénient se trouve doublé de ce fait que la frontière franco-suisse du Jura, elle aussi, est en retrait sur celle du Rhin ou des Vosges. Il ne suffirait donc pas à l'armée d'invasion de la Suisse de s'établir sur une ligne

prolongeant le front d'Alsace : il faudrait déborder ce front, et s'avancer jusqu'au Jura, nouvelle barrière à emporter avant de pénétrer en France. Est-il besoin de faire observer que pendant le temps nécessaire à cette longue marche, — sans doute retardée par un conflit avec l'armée suisse, les troupes françaises auraient celui de franchir le Jura et de s'installer tout au moins dans la région du lac de Neuchâtel, sinon de se joindre aux Suisses sur l'Aar ou sur la Reuss? Supposons même qu'elles restent sur la défensive, occupant la ligne du Jura. L'armée d'invasion aurait à faire, pour gagner la vallée de la Saône et la région de Lyon, une longue marche de flanc, rendue plus dangereuse encore par les lacs de Neuchâtel et de Genève. Il est peu probable qu'elle s'engage dans ce couloir. Le seul bénéfice de l'invasion de la Suisse consisterait donc à pouvoir déboucher par Porrentruy sur Delle et sur Montbéliard, en tournant Belfort. Manœuvre d'un succès problématique et d'un intérêt secondaire.

L'inconvénient de ne pas posséder le Rhin de la source à la mer est donc bien plutôt au Nord qu'au Sud, plus hollandais que suisse. La bar-

rière du Rhin a nécessairement pour complément des arrangements avec des Pays-Bas : la nécessité en est beaucoup moins grande du côté de la Suisse, où il suffirait de nous assurer que les Suisses défendront énergiquement leur territoire.

Cette barrière est donc de beaucoup la meilleure frontière. Elle en a joué le rôle pendant de longs siècles. Ce n'est pas arbitrairement qu'elle avait été prise comme ligne de défense par les Gaulois, les Romains et les Francs. C'est depuis que nous l'avons perdue que notre pays s'est trouvé sans cesse exposé aux incursions et aux ravages de l'ennemi héréditaire. Elle seule peut nous rendre enfin la sécurité et la paix.

Faut-il, pour lui donner toute sa valeur, occuper certains points de la rive droite? Historiquement, cela s'est toujours fait. Pendant la période de 1795 à 1814, les faubourgs de Mayence, de Coblence et de Cologne, Castel, Ehrenbreitstein à Deutz, étaient français, ainsi que Wesel. Les « larges têtes de pont » que nous occupons actuellement sur la rive droite sont une indication du même ordre : le progrès des armes modernes a obligé de donner à ces postes avancés une extension très supérieure à celle des petits bas-

tions du temps de l'Empire. Nous occupons même, d'après les dernières stipulations de l'armistice, une bande de la rive droite sur tout le cours du Rhin. Il serait inopportun de discuter ici la durée possible de cette occupation. Rappelons seulement qu'à toute époque, il a été jugé nécessaire, pour bien défendre la rive gauche, d'avoir un pied sur la rive droite. Ce n'est pas d'hier que le poète Martial, faisant des vœux pour le succès des armes de l'empereur Trajan, conjurait le Rhin de « couler romain sur l'une et l'autre rive ».

VI

Nous n'avons considéré, jusqu'ici, que la valeur purement défensive de toutes les frontières réelles ou possibles qui ont été passées en revue. Mais la défensive pure est depuis longtemps condamnée. Les exemples de la guerre récente ont mis plus que jamais en évidence cette vérité essentielle qu'on ne se défend bien qu'en attaquant. Il convient donc d'examiner aussi la valeur offensive de ces différentes frontières. Non pas que la France doive menacer à son tour, après avoir été menacée : il n'est pas un Français qui n'y répugne; une politique de conquêtes et d'aventures ne serait ni de l'intérêt du pays, ni du goût de nos concitoyens, actuels et futurs : aucun gouvernement, quel qu'il soit, ne s'en inspirera. La France ne portera pas les premiers coups : mais si elle était attaquée, il serait absurde de ne

pas chercher la riposte prompte, énergique et efficace. C'est en pénétrant sur le territoire ennemi qu'on oblige l'ennemi à respecter la paix qu'il a violée.

Or, au point de vue offensif, la comparaison des frontières est plus instructive encore qu'en ce qui concerne la défense.

La frontière de 1871 avait été combinée, par l'état-major allemand, précisément pour placer la France dans la situation la plus défavorable, et laisser toute l'initiative à l'armée allemande. De la Suisse au Donon, même par la trouée de Belfort, la pénétration en Alsace ne pouvait produire aucun effet utile : on l'a bien vu en 1914. Plus au Nord, la route était barrée par les camps retranchés de Metz et de Thionville. Du côté belge, la frontière de 1814 était assurément pénétrable : mais si la neutralité belge n'existait pas pour l'Allemagne, elle était sacrée pour la France, qui ne s'est décidée à entrer en Belgique qu'à l'heure où le sol belge a été foulé par l'envahisseur allemand. La frontière à laquelle nous étions réduits en 1914 ne nous permettait donc que la défensive.

La frontière franco-belge qui englobe l'Alsace,

le Luxembourg et la Belgique est assurément moins mauvaise comme base d'attaque; mais le défaut qu'elle présente pour la défense n'est pas moindre pour l'offensive : elle est coupée en deux. L'armée qui opérerait sur l'Ourthe et sur la Roer, et celle qui s'avancerait sur la Sarre et la Lauter, seraient séparées l'une de l'autre par des obstacles naturels rendant la liaison très malaisée. L'armée allemande, au contraire, se transporterait aisément sur le front menacé par tout un réseau de lignes transversales très courtes. L'Allemagne occuperait, de plus, les bastions de l'Eifel, du Hunsrück et des Vosges septentrionales, dont il faudrait la déloger avant de songer à s'établir sur le Rhin. Quant à la traversée du Rhin en amont de la Lauter, outre la difficulté toujours inhérente à une opération de ce genre, elle serait tout à fait excentrique, et dangereuse surtout pour ceux qui l'entreprendraient.

Toute ligne tracée à l'ouest du Rhin offrirait, à un degré quelconque, les mêmes inconvénients. Celle du Rhin seule en est exempte. Ici l'avantage se retourne. Partant du Rhin, c'est la rive gauche qui l'emporte sur la rive droite, par la facilité de la concentration, et de la liaison entre

tous les points du front. Le fleuve décrivant une courbe, celui qui possède la rive gauche tient la corde de l'arc de cercle, d'autant plus efficacement que cette corde est précisément représentée sur le sol par d'importantes lignes de chemins de fer. Il peut donc se porter rapidement et à volonté sur un point quelconque de la frontière, choisir le lieu comme le temps de l'attaque. L'adversaire, au contraire, dont le front est concave et d'une immense étendue, est obligé de diviser ses efforts et ne peut pas commodément concentrer la résistance sur le point attaqué. Le passage du fleuve, évidemment, reste un obstacle dans un sens comme dans l'autre. Mais si des têtes de pont étaient assurées d'avance, la difficulté serait supprimée.

Autre considération qui a son importance. La création du nouvel Etat tchèque, qui s'enfoncera comme un coin en territoire allemand et dont l'extrême pointe, à l'ouest, n'est qu'à 280 kilomètres de Mayence, contribue à enserrer l'Allemagne comme dans une pince : à l'attaque sur le front du Rhin correspondrait une autre attaque sur l'Erzgebirg et le Böhmerwald. Si on se rappelle que, d'autre part, la frontière italienne sera

poussée jusqu'au Brenner, on peut se rendre compte de l'extrême précarité de la défense militaire de l'Allemagne du Sud.

Répétons-le encore, et à satiété : la France, non plus qu'aucun de ses alliés, ne nourrit de projets de conquête. Elle sait, par expérience, à quelles catastrophes un conquérant s'expose. Le sort actuel de l'Allemagne n'est fait pour tenter personne : et si les agressions brutales ont souvent reçu, dans le passé, le châtiment qu'elles méritaient, ce châtiment leur serait aujourd'hui réservé avec une certitude mathématique : le monde entier est décidé à en finir avec les guerres d'ambition, et sous quelque forme que se réalise le concert entre les nations du monde, un point est dès à présent certain : c'est que l'État qui s'aviserait de troubler la paix universelle verra à l'instant tous les autres se liguer et se dresser contre lui. Désormais, tout agresseur doit savoir qu'il aura à faire à une coalition. L'Allemagne en a fait l'épreuve à ses dépens. Elle avait calculé qu'elle écraserait la France avant qu'aucune nation eût encore pris parti : la résolution anglaise, prise en vingt-quatre heures, a bouleversé tous ses plans.

Déception terrible qui s'est encore renouvelée deux fois, lors de l'intervention de l'Italie et de celle des États-Unis. Or cette coalition n'a pas été seulement un événement historique de premier ordre : elle constitue un précédent. Désormais, il est établi que ces interventions se produiraient encore, quel que fût l'agresseur, et qu'elles se produiraient beaucoup plus vite, sans doute dès le lendemain de l'agression. La France, heureusement, n'a pas besoin de ce frein. Le sentiment d'honneur et de justice qui pénètre tous les esprits français, la répugnance invincible et universelle à toute violence exercée contre un autre peuple, sont des garanties de paix autrement solides que les sanctions éventuelles à imposer par la société des nations. Il ne s'agit donc pas, pour elle, de se constituer une base d'agression future. Mais la loi naturelle et inéluctable est que, militairement parlant, pour être assuré de se défendre, il faut être en mesure d'attaquer. Pour sauvegarder sa frontière, il faut pouvoir la franchir. Le maréchal de Villars ne cessait de répéter qu'on ne défend bien le Rhin que sur la rive droite : et cette proposition n'a pas cessé d'être vraie, malgré les révolutions

survenues dans l'art de la guerre. La France aurait à en faire l'application le jour où les Allemands, dont la mentalité ne se modifiera pas de longtemps, méditeraient et exécuteraient un nouveau guet-apens. Ce jour-là, la France, en ripostant par un coup droit porté au cœur de l'Allemagne, aurait le monde entier de son côté. Le seul fait, au surplus, qu'elle serait bien placée pour agir sûrement et promptement ôterait sans aucun doute à ses voisins de l'Est toute envie de troubler sa tranquillité et celle des autres peuples.

VII

Aussi peut-on dire sans exagération que le Rhin n'est pas seulement la frontière nécessaire à la défense de la France : c'est aussi la ligne de défense du monde entier : c'est la barrière derrière laquelle les nations pacifiques pourront travailler et se développer en paix. C'est l'ancien rempart élevé par l'empire romain contre les barbares, qui sera restauré après dix siècles de brèche, et qui reprendra son rôle traditionnel.

Encore une fois, — nous ne saurions trop le répéter — il ne s'agit ici que d'une frontière *militaire*. Il faut que la ligne du Rhin soit occupée et fortifiée : il faut que tous les territoires nécessaires à cette occupation et à cette défense soient livrés, sur l'une et sur l'autre rive : il faut que des conventions accessoires de neutralisation soient passées ; il faut que la défense soit assurée

par la maîtrise des voies de communication, des chemins de fer, des télégraphes, des téléphones, de la télégraphie sans fil, de la navigation aérienne : il faut tout ce qui est indispensable à l'organisation militaire de la frontière. Il ne faut rien de plus.

Comment seront organisés, politiquement, les territoires de la rive gauche ou de la rive droite? C'est un tout autre problème, qui n'a rien de commun avec la défense militaire. Il est essentiel de bien le marquer, parce que ces questions sont trop souvent confondues. Il faut même relever que ce problème n'est pas unique en son genre. Il se répète sur tous les points de l'Europe, partout où des nécessités impérieuses commanderont de rattacher à un pays des territoires qui s'en distinguent et qui réclament, non sans raison, tout au moins une autonomie et un régime spécial. Il est de toute impossibilité que les frontières politiques suivent exactement les contours que leur assigneraient les théories ethnographiques ou même les aspirations des peuples. Force est de trouver un moyen-terme, une constitution spéciale qui sauvegarde tous les droits essentiels. Les modèles n'en manquent pas,

même dans le présent : le traitement du Transvaal, par la Grande-Bretagne victorieuse, en est un des plus saillants et des plus heureux. La République Transvaalienne a conservé son autonomie, son droit, sa langue ; le gouvernement impérial britannique n'a exigé que ce qui était strictement nécessaire pour assurer sa sécurité, son unité, et les communications libres avec le Nord. Quelque chose de semblable se reproduira sur bien des points de l'Europe. Rien n'empêche qu'un de ces points ne soit la vallée du Rhin.

Il est superflu, également, de faire ici le partage — même purement militaire — de la défense du fleuve. La France l'assurera-t-elle seule ? La Belgique en prendra-t-elle sa part, et laquelle ? Quel genre de conventions devra-t-on conclure avec les Pays-Bas ? Ces délicates questions n'importent point à la thèse que nous avons soutenue, et qui se réduit à une seule proposition, mais de toute première importance, et sur laquelle aucune transaction n'est possible : il faut que le Rhin soit la frontière militaire de la France.

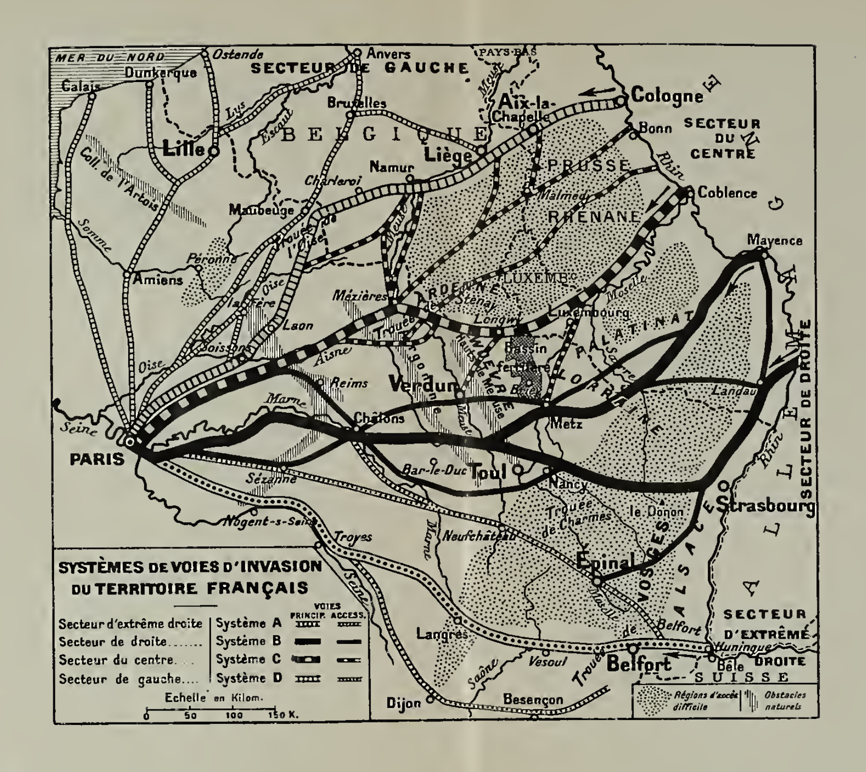
***


IMPRIMERIE
ARTISTIQUE
LUX
13 Boul. St Michel
PARIS


IMPRIMERIE
ARTISTIQUE
LUX
131 Boul^d St Michel
PARIS
5^e



MER DU NORD
ANGLETERRE
Douvres
Pas de Calais
MANCHE
PAYS-BAS
ZÉLANDE
Berg-op-Zoom
Zeebrugge
Ostende
Anvers
Escaut
Calais
Yser
Boulogne
BELGIQUE
Bruxelles
LIMBOURG
Maestricht
Lys
Lille
Douai
Valenciennes
Malplaquet
Maubeuge
Charleroi
Sambre
Namur
Meuse
Liége
CONDROZ
FAMENNE
Ourthe
Givet
ARDENNES
HAUTES FAGNES
Rocroi
Guise
Somme
Corbie
St Quentin
Laon
Chemin des Dames
Oise
Soissons
Aisne
Reims
Seine
Marne
PARIS
ARGONNE
Verdun
Longwy
LUXEMBOURG
Luxembourg
FRANCE
Pont-à-Mousson
Toul
Nancy
Meurthe
Charmes
Épinal
Moselle
Aube
Saône
Dijon
Belfort
Montbéliard
Delle
Porrentruy
Doubs
JURA
Lek
Waal
Nimègue
Emmerich
Rhin
Wesel
Lippe
Munster
Ems
WESTPHALIE
Essen
Ruhr
PRUSSE
RHÉNANE
Roermond
Düsseldorf
Roer
Cologne
Deutz
Aix-la-Chapelle
Remagen
Ahr
Hoheacht
Andernach
WESTERWALD
EIFEL
Nette
Coblence
Ehrenbreitstein
Boppard
St Goar
TAUNUS
Hunsrück
Idar W.
Soon W.
Nahe
Bingen
Creuznach
Castel
Mayence
Francfort
Main
Spessart
Trèves
Sauer
Our
Worms
Mt Tonnerre
Mannheim
Neckar
PALATINAT BAVAROIS
Sierck
Thionville
Sarrelouis
Sarrebrück
Forbach
Metz
Sarreguemines
Wissembourg
Landau
Lauter
Lauterbourg
Stuttgart
Strasbourg
Kehl
Donon
Ill
VOSGES
BADE
FORÊT NOIRE
Danube
Lac de Constance
Bâle
Aar
Reuss
SUISSE
ALPES
Inn
AUTRICHE
ALLEMAGNE
Vogelsberg
HARZ
THURINGE
Cassel
Weser
Werra
Fulda
Frontières de 1871
Frontières de 1815
Frontières de 1814
0 10 50 100 Kil.


SYSTÈMES DE VOIES D'INVASION
DU TERRITOIRE FRANÇAIS
Secteur d'extrême droite
Secteur de droite
Secteur du centre
Secteur de gauche
VOIES
PRINCIP.
ACCESS.
Système A
Système B
Système C
Système D
Echelle en Kilom.
0
50
100
150 K.
Régions d'accès difficile
Obstacles naturels
MER DU NORD
Ostende
Anvers
SECTEUR DE GAUCHE
PAYS-BAS
Cologne
Aix-la-Chapelle
Bonn
SECTEUR DU CENTRE
Calais
Dunkerque
Bruxelles
BELGIQUE
Lille
Liège
Namur
Charleroi
Maubeuge
PRUSSE RHENANE
Malmedy
Coblence
Rhin
Mayence
Péronne
Amiens
Mézières
Stenay
Longwy
Luxembourg
PALATINAT
Laon
Soissons
Reims
Verdun
Metz
Landau
LORRAINE
Chalons
PARIS
Seine
Marne
Aisne
Oise
Somme
Lys
Escaut
Meuse
Moselle
Sarre
Bar-le-Duc
Toul
Nancy
Sézanne
Nogent-s-Seine
Troyes
Neufchâteau
Epinal
Trouée de Charmes
le Donon
Strasbourg
SECTEUR DE DROITE
ALSACE
VOSGES
Langres
Vesoul
Belfort
Trouée de Belfort
Huningue
Bâle
SUISSE
SECTEUR D'EXTRÊME DROITE
Dijon
Besançon
Saône
ALLEMAGNE
Ardenne
Argonne
Woëvre
Hauts de Meuse
Bassin ferrifère
Briey
Coll. de l'Artois
Trouée de l'Oise
La Fère



LIBRAIRIE DE LA SOCIÉTÉ DU RECUEIL SIREY
Ancienne Maison LAROSE & FORCEL
LÉON TENIN, Directeur
22, Rue Soufflot, PARIS (5e)

Petite Bibliothèque de la Ligue des Patriotes

I. La Ligue des Patriotes. Son programme. -- Son passé. -- Son avenir, par M. le Bâtonnier CHENU, suivi d'extraits de discours de PAUL DEROULÈDE et les portraits de Maurice Barrès, Chenu, Paul Deroulède.
Un volume in-16 . . . . **2 fr. 50**

II. Jusqu'au bout -- L'Après-Guerre, par M. l'Abbé WETTERLÉ.
Un volume in-16, avec un portrait et une carte . . . . **2 francs**

III. Fer et Charbon : Ce que l'Allemagne voulait, ce que la France aura. Le Minerai de Briey, la Houille de la Sarre, par F. ENGERAND, député du Calvados, avec une introduction de M. GABRIEL HANOTAUX, de l'Académie française.
Un volume in 16, avec un portrait et une carte . . . . **2 francs**

IV. La rive gauche du Rhin et l'Equilibre européen, par CH. STIÉNON.
Un volume in-16 . . . . **2 francs**

V. La Grande Route de l'Ancien Monde. Ambitions allemandes, Revendications françaises, par HENRI FROIDEVAUX, doyen de la Faculté libre des lettres de Paris, 1918.
Un volume in-16 avec 5 cartes. . . . . **3 francs**

VI. La Paix Coloniale Française par M. CAMILLE FIDEL. Introduction de M. JOSEPH CHAILLEY.
Ouvrage honoré de souscriptions du Ministère des Affaires Etrangères et du Ministère des Colonies.
Un volume in-16 (1918), avec deux cartes hors texte . . **6 francs**

VII. La France sur le Rhin par M. FRANTZ FUNCK-BRENTANO. — Préface de M. MAURICE BARRÈS, de l'Académie française.
Un volume in-16, avec une carte hors texte. . . . . . . **7 fr. 50**

VIII. Les Droits Historiques de la France sur la rive gauche du Rhin, par EUGÈNE DARSY, agrégé de l'Université
Un volume in-16, avec une carte hors texte. . . . . . **3 fr. 50**

IX. La Rive gauche du Rhin de 1792 à 1814 par JULIEN ROVÈRE.
Préface de MAURICE BARRÈS. Un volume in-16. 1919. . . **3 fr. 50**

X. Le Châtiment des Crimes allemands par LUCIEN NORMAND Préface de MAURICE BARRÈS
1919. Un volume in-16. . . . . **3 francs**

Avec des Préfaces de MAURICE BARRÈS
de l'Académie Française

991. — Imp. Artistique « Lux », 131, boulevard Saint-Michel.